

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 9 juillet à 14 h 30
« Le rôle des retraités dans la société »

Document N°2
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

La vie associative des retraités

François Jeger
CNAV, note de la DSPR n°2013-054, juin 2013

DIRECTION STATISTIQUES, PROSPECTIVE ET RECHERCHE

Unité « Recherche sur le vieillissement »

Le 26 juin 2013

ETUDE

N° 2013 - 054

Mots clés :

OBJET : LA VIE ASSOCIATIVE DES RETRAITES

Résumé :

Deux enquêtes récentes sont utilisées pour décrire la participation des retraités à la vie associative : l'enquête « Handicap-Santé Ménages 2008 » de l'Insee et l'enquête « Vie associative » menée par BVA en 2010. Ces deux enquêtes apportent des éclairages complémentaires, permettant de décrire la participation (l'adhésion) à une association d'une part, et l'engagement (le bénévolat) d'autre part.

La première partie montre que le déclin apparent avec l'âge du taux de participation cache deux variables sous-jacentes : la santé et le niveau d'éducation. La deuxième partie s'attache au bénévolat dans les associations et met en évidence d'autres facteurs portés par des valeurs personnelles.

Rédacteurs : François JEGER

DIFFUSION : COR (Conseil d'Orientation des Retraites)

La vie associative des retraités

La participation à la vie associative des retraités est un sujet qui présente un double intérêt. D'une part, des publications scientifiques¹ montrent l'effet bénéfique de cette participation pour la santé des retraités eux-mêmes. D'autre part, les retraités jouent un rôle important dans la vie associative de par le temps et les compétences qu'ils y apportent. La moitié des présidents d'association sont retraités. Le tiers a plus de 65 ans².

La vie associative des retraités présente des facettes variées. Il peut s'agir d'activités récréatives ou sportives pratiquées avec l'objectif de rencontrer des personnes aux goûts partagés. Il peut s'agir aussi d'engagements politique ou syndical, ou d'actions à caractère altruiste (humanitaire, caritatif). Formes et motivations de la vie associative sont donc diverses.

Deux enquêtes récentes sont utilisées pour décrire la participation sociale des retraités. L'enquête Handicap-Santé Ménages 2008 de l'Insee a porté sur 9 000 retraités, elle permet de mettre en relation la participation associative avec l'état de santé et les caractéristiques sociodémographiques.

L'enquête « Vie associative » menée par l'institut d'études de marché et d'opinion BVA en 2010 (1 200 retraités) est davantage relative aux obstacles, motivations de l'engagement associatif et aux compétences mobilisées (voir annexe 1). Ces deux enquêtes qui apportent des éclairages complémentaires, permettent de décrire la participation (l'adhésion) à une vie associative, d'une part, et l'engagement (le bénévolat), d'autre part.

La première partie de l'article abordera en effet les liens entre l'éducation, la santé et la participation à la vie associative. Il est montré que le déclin apparent avec l'âge du taux de participation cache deux variables sous-jacentes : la santé, dont les problèmes peuvent limiter sérieusement la possibilité de vie associative, et le niveau d'éducation, déterminant dans la participation associative et qui joue en faveur d'une plus grande implication des jeunes retraités (plus diplômés que leurs aînés).

La deuxième partie s'attachera au bénévolat dans les associations (engagement dans l'organisation, la gestion, etc.). Elle met en évidence d'autres facteurs portés par des valeurs personnelles (religieuses, éthiques, références familiales transmises). Les retraités bénévoles sont appréciés pour leurs compétences relationnelles. Ils sont plus disponibles. Ainsi la moitié des présidents d'associations sont des retraités. Cependant seule une minorité de l'ensemble des retraités (2%) se consacre régulièrement à plein temps ou à temps partiel à une activité bénévole.

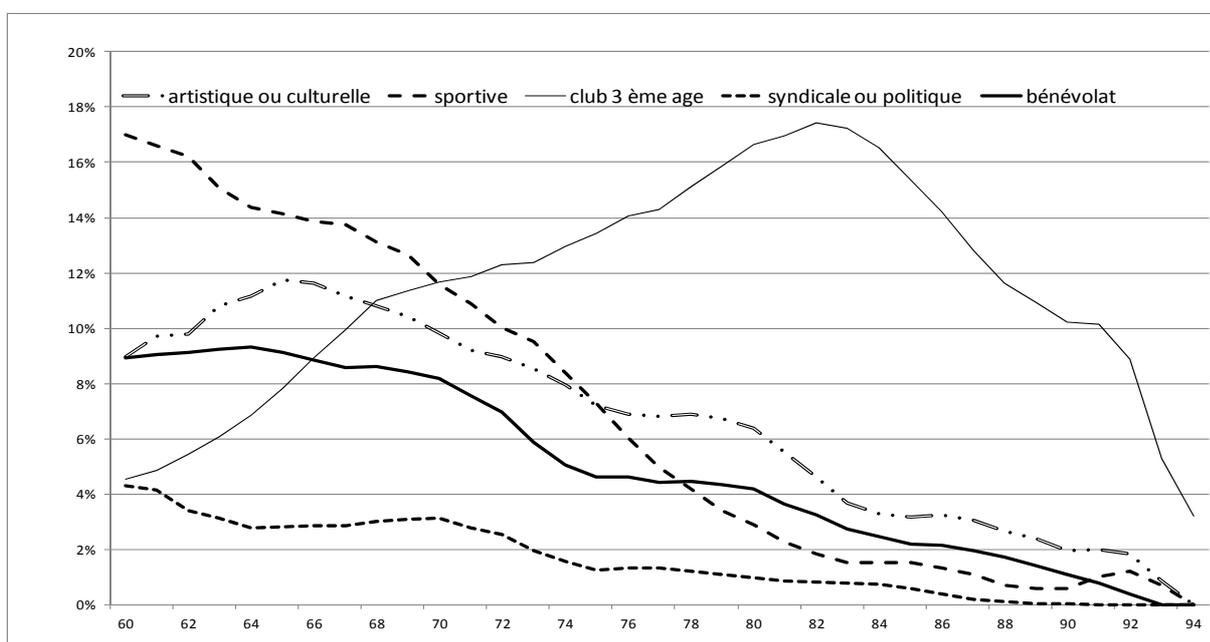
¹Betts Adams K.« A critical review of the literature on social and leisure activity and wellbeing in later life , Ageing and Society 2011.

²Tchernonog V., Le paysage associatif français 2007. Mesures et évolutions, Paris, Juris associations, Dalloz, 2007 s.

1 Participation à la vie associative : l'âge joue moins que l'état de santé ou le niveau d'éducation

38 % des retraités, tous âges confondus - sont adhérents à au moins une association, proportion analogue à celle des actifs (35%). Néanmoins, le passage à la retraite favorise la vie associative puisque chez les 55 à 65 ans le taux de participation des retraités (42 %) est supérieur à celui des non retraités (30 %). Le taux de participation culmine entre 60 et 70 ans (44 %), puis diminue avec l'âge (38 % entre 70 et 80 ans, 28 % au delà). L'adhésion à un club sportif, plus courante avant la retraite, décline avec les capacités physiques, surtout après 75 ans (graphique 1). A l'inverse, la participation aux associations culturelles ou humanitaires, voire la première adhésion, s'étend maintenant aux septuagénaires et même aux octogénaires.

Graphique 1 : taux de participation à la vie associative selon l'âge



Source : Insee enquête HSM 2008

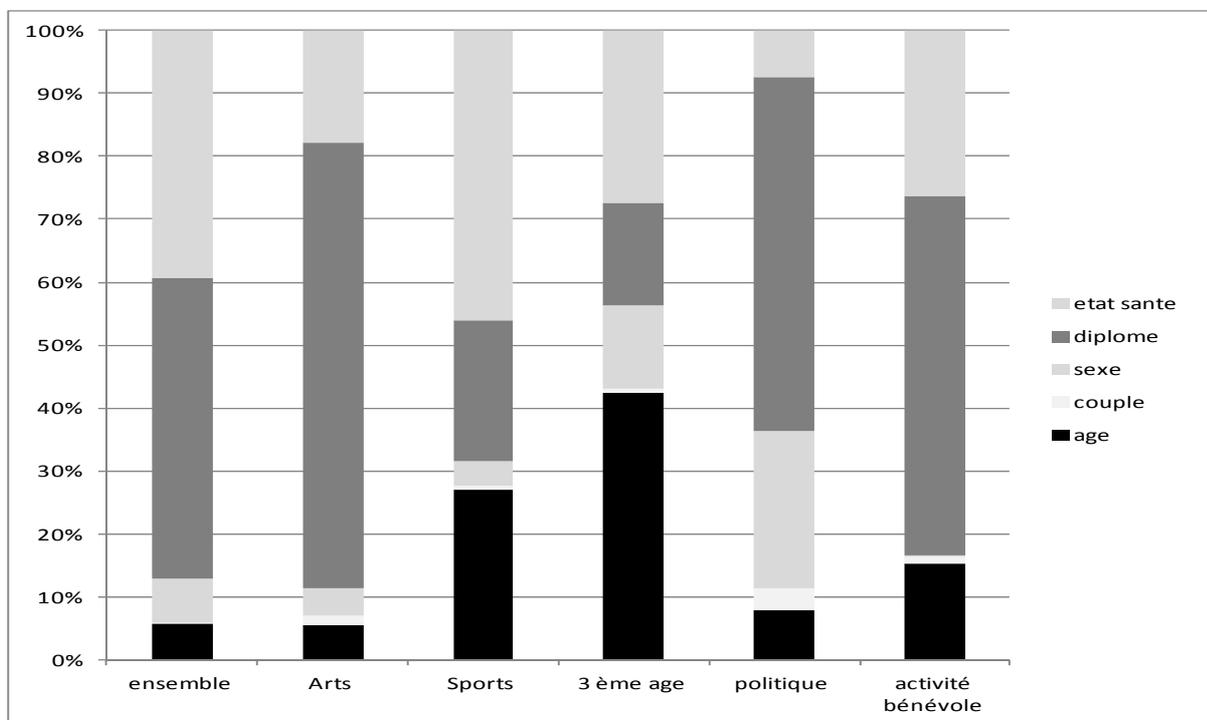
Champ : actifs et retraités

La baisse de participation avec l'âge est-elle la conséquence d'un moindre appétit pour la vie sociale lié à l'âge ? L'exploitation du questionnaire « loisirs, vie sociale » de l'enquête Handicap-Santé-Ménages de l'Insee 2008 portant sur 9 900 personnes de plus de 60 ans permet de nuancer cette appréciation et de cerner d'autres facteurs explicatifs du déclin de la vie associative avec l'avancée en âge.

Un modèle statistique (graphique 2) estime la probabilité d'adhérer à une association en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation, du revenu, du statut matrimonial et de l'état de santé

(perçu). La santé (auto déclarée) et le niveau d'éducation sont plus déterminants que l'âge en lui-même de la participation à la vie associative³.

Graphique 2 : contribution de chaque variable explicative à l'adhésion à une association



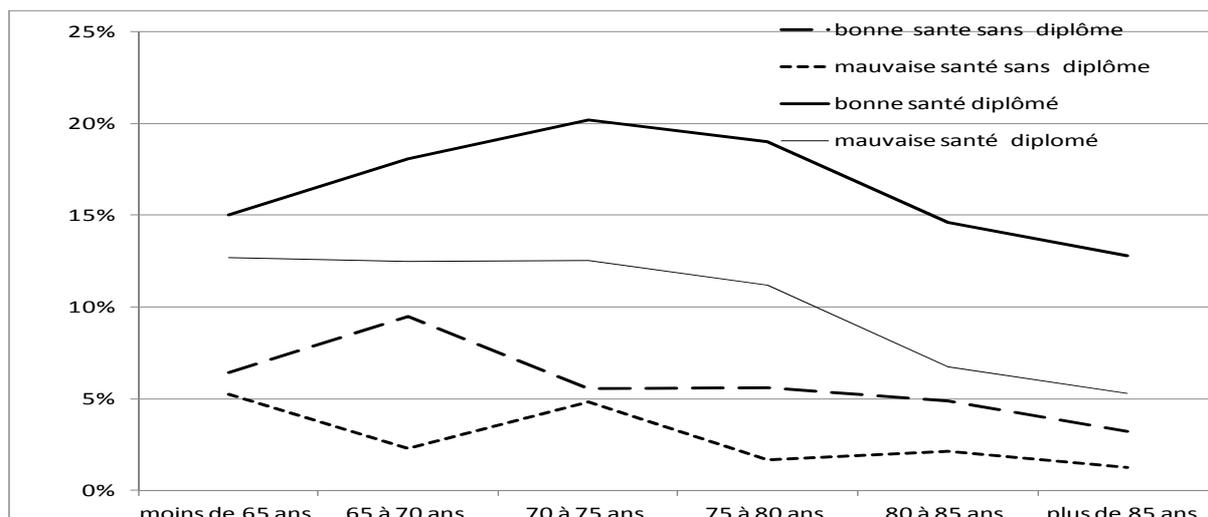
Source : HSM 2008, modèle logistique - Les aires représentent la part de chaque variable dans l'explication de l'adhésion à une association.

Si la participation des retraités les plus âgés est moindre, c'est principalement du fait de leur état de santé et d'un moindre niveau d'éducation. Ce résultat permet d'espérer une participation accrue des retraités à la vie associative au regard de l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations en meilleure santé et plus éduquées. La tendance observée au début du XXI^e siècle semble confirmer cette hypothèse. Ainsi, la participation des 60-69 ans à une association sportive est passée de 9 % à 15 % entre 1999 et 2008.

Ainsi, si l'on se restreint à la population en bonne santé et de niveau supérieur d'études, la participation aux associations culturelles est de 15 %, à 80 ans comme à 60 ans (graphique 3) A tous les âges, ce taux de participation est supérieur à ceux des jeunes retraités en moins bonne santé ou de moindre niveau d'instruction. Autrement dit, les personnes diplômées en bonne santé poursuivent une vie sociale jusqu'à un âge avancé.

³ Sirven N, Debrand T., "Social capital and health of older Europeans. Causal pathways and health inequalities" Social Science & Medicine, vol 75, n°7, 2012

Graphique 3 : diplôme, santé et participation aux activités culturelles



Source : *Enquête handicap santé HSM 2008*

Le niveau d'études est aussi prépondérant dans la participation aux associations (graphique 2). Les activités sportives sont naturellement les plus sensibles à l'état de santé de leurs participants, mais un diplômé du supérieur est trois fois plus sportif qu'un non diplômé à âge et état de santé équivalents.

La participation à un club du troisième âge est celle qui est le moins affectée par la santé ou l'instruction. L'âge est le critère déterminant dans ces associations qui recrutent principalement des octogénaires (graphique 1).

La santé ne joue pas non plus sur l'adhésion à un parti politique ou à un syndicat. Par contre, ici, la distinction suivant le genre est significative, la participation des hommes excède celle des femmes.

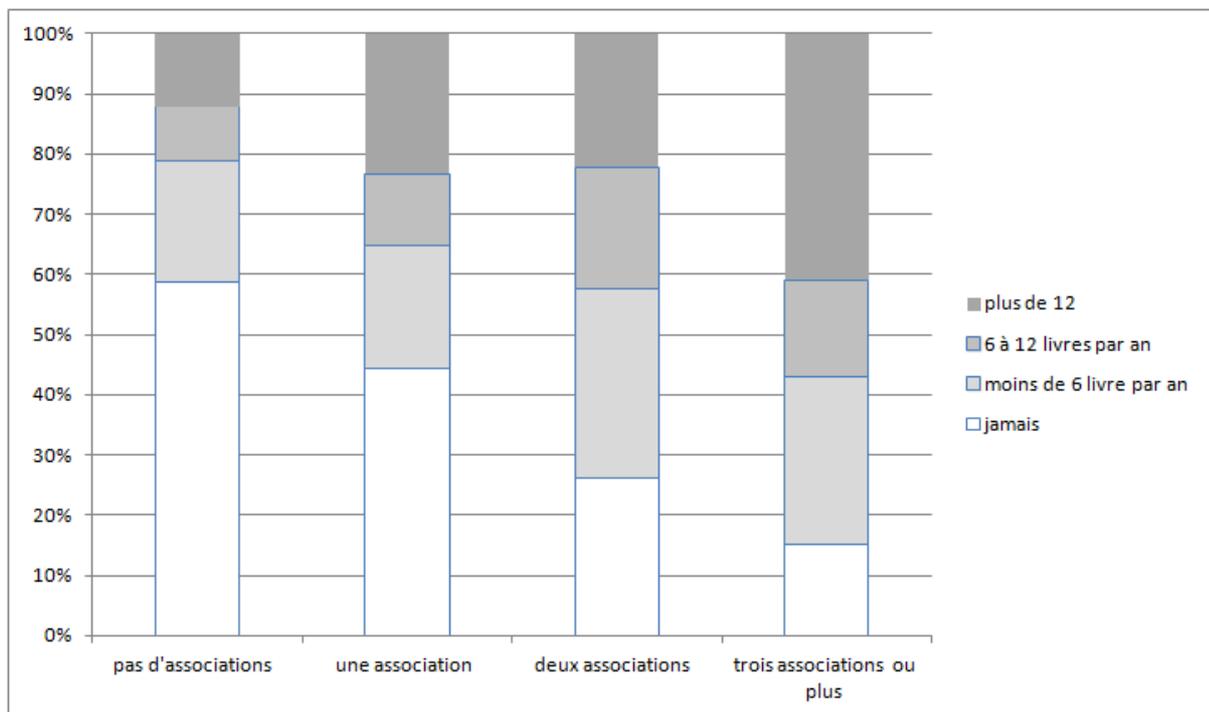
Le genre influe beaucoup moins sur la participation à une association que le niveau d'éducation. Cette neutralité globale masque néanmoins des tendances différenciées suivant le type d'association. Les hommes sont plus nombreux dans les associations sportives ou dans les partis politiques. Les femmes sont majoritaires dans les associations artistiques ou culturelles. Pour les associations de type caritatif, le genre n'est pas déterminant.

La participation à une association n'est pas plus fréquente chez les personnes vivant seules. Toutes choses égales par ailleurs, les personnes seules participent moins aux associations culturelles ou sportives, mais la caractéristique reste de second ordre par rapport à la santé et à l'éducation.

La participation à la vie associative est en lien également avec les pratiques culturelles. Ce phénomène est observé dans tous les pays ayant participé à l'enquête européenne SHARE (Hank 2010)⁴. Ainsi, on note une corrélation forte entre la lecture et la participation associative.

⁴ Hank K., "Societal Determinants of Productive Aging A Multilevel Analysis across 11 european countries", *European Sociological Review*, 2010, 27(4), p. 526-541

Graphique 4 : Nombre de livres lus dans l'année et participation à la vie associative



Source : Insee Enquête Handicap Santé 2008

Cependant, le temps passé devant la télévision n'est pas plus faible chez les membres d'associations. Seule la petite minorité des personnes inscrites à plus de trois associations se distingue par moins de temps passé devant le petit écran.

Rejoindre une association après la retraite reste encore un fait minoritaire et ne concerne qu'un quart des adhésions. Pour les trois quarts des retraités, l'adhésion à l'association avait commencé avant le passage à la retraite : c'est notamment le cas pour les activités sportives (81%), les associations d'anciens élèves (77%), les associations de quartier (74 %), les associations sanitaires et sociales (73 %).

II L'engagement des retraités dans le bénévolat : une affaire d'éducation mais aussi de valeurs ayant marqué leur jeunesse

2.1. Deux concepts : la participation et l'engagement

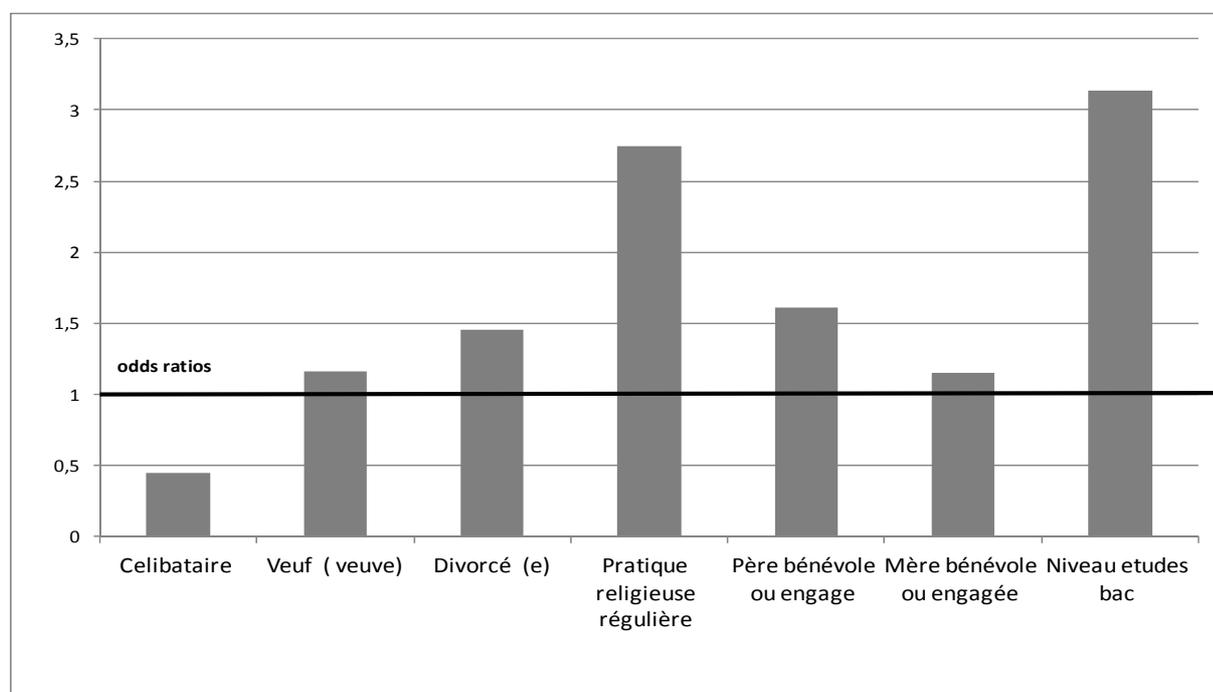
La participation à une association n'est pas synonyme d'engagement. On peut être inscrit à une association pour bénéficier des équipements sportifs, pour bénéficier de réduction ou pour rencontrer des partenaires. L'engagement associatif suppose un désir d'aider, d'offrir du temps, ou de contribuer à une action portée par une éthique.

Selon l'enquête « Vie associative 2010 », moins de la moitié (44 %) des adhérents, et 22% des retraités, consacre du temps à aider leur association, que ce soit pour son organisation ou pour des services rendus à des tiers (ex : activités caritatives). Cette proportion est identique chez les retraités et les actifs.

L'enquête permet d'identifier les déterminants sociologiques du travail bénévole associatif. Là-encore le facteur principal est le niveau d'éducation. Un retraité bachelier a trois fois plus de chances d'être bénévole qu'un non diplômé. Par ailleurs être célibataire ou être âgé de plus de 75 ans diminue la probabilité d'être bénévole.

L'engagement de ses propres parents dans des responsabilités associatives durant sa jeunesse joue favorablement en faveur d'un engagement bénévole. Pour les retraités, c'est surtout l'engagement du père qui est marquant, celui de la mère ne semblant pas influent.

Graphique 5 : Facteurs explicatifs de l'engagement bénévole



Source : enquête BVA 2010 sur la vie associative

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, la pratique religieuse multiplie par 2,7 la probabilité d'être bénévole

Les autres dimensions et facteurs culturels révèlent qu'une pratique religieuse régulière augmente fortement la probabilité d'être bénévole pour les retraités. L'effet de la pratique religieuse semble s'estomper pour les plus jeunes générations : il est moitié moindre pour les non retraités. Les associations que l'on rejoint davantage après la retraite sont les groupes religieux et paroissiaux (38 % d'adhésions après la retraite), et les associations à but humanitaire (34 %) ou culturelles (30 %).

Ce résultat est à rapprocher du constat que les engagements commencent souvent avant la retraite : la retraite ne déclenche pas une forte implication qui n'ait ses racines dans une expérience de la jeunesse ou de la vie adulte⁵ (Bonvalet et Ogg, 2011).

Pour les retraités, la principale motivation d'adhérer à une association est de rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts (73 %). Cette démarche s'apparente à une recherche de substitut aux relations professionnelles. La motivation d'être utile n'est citée qu'une fois sur deux (51%), moins encore que celle de trouver une occupation (62%). Il y a donc une attitude ambiguë entre le désir de contacts ou d'occupations et le sens de l'engagement bénévole.

Cette ambiguïté est à l'origine des situations que Dominique Thierry (2010)¹⁶ qualifie « d'impossible transition », où la recherche d'une activité après la retraite conduit le jeune retraité à reproduire dans l'association ses comportements acquis en entreprise comportant le risque d'un décalage avec les valeurs de l'association pouvant déclencher des conflits personnels. Pour cet observateur, cette tension, plus courante chez les hommes cadres, peut dans certains cas conduire à la démission du bénévole, sous la pression de l'association.

⁵ Bonvalet C., Clément C., Ogg J., Réinventer la famille : l'histoire des babies boomers, Paris, PUF, 2011

¹⁶Thierry D, « L'engagement bénévole des seniors : une implication réfléchie » édition 2010 *France Bénévolat*

2.2. L'apport des retraités dans le bénévolat : l'expérience humaine

Du fait de leur plus grande disponibilité, les retraités sont un peu souvent bénévoles (22 % contre 18 % pour les actifs). L'intensité de leur engagement n'est pas très différente de celle des actifs (26 jours par an à raison de 2 h 40 par jour en moyenne). Parmi les retraités bénévoles, une minorité se distingue cependant par un engagement très prenant. En effet, 10 % des retraités engagés sont occupés plus de 160 heures par an.

Tableau 1 : temps consacré par les bénévoles retraités

	participants	moyenne	médiane	9 ^e décile
Jours par an				
non retraités	18%	24	12	24
retraités	22%	26	12	31
Heures par jour				
non retraités		2,7	1,4	7
retraités		2,7	2,7	7
Heures par an				
non retraités		52	14	135
retraités		55	15	160

Source : enquête sur les associations BVA-DREES 2010.

Lecture : 22% des retraités consacrent du temps au bénévolat dans une association, en moyenne 26 jours par an et 2,7 heures par jour.

Parmi les retraités actifs dans leur association, six sur dix mobilisent des compétences acquises durant leur vie professionnelle. Il s'agit plus souvent de compétences relationnelles que de compétences techniques. Les retraités déclarent utiliser leur expérience en communication, rédaction ou négociation (53%).

Du fait de ces compétences, les retraités exercent souvent des responsabilités associatives. Selon l'enquête sur les associations (Tchernonog, 2007), 48 % des présidents d'association sont retraités. Leur part est même de 62 % dans les associations caritatives ou humanitaires, de 46 % dans l'action sociale, de 59 % dans les associations de défense des intérêts de leurs membres. Le président est le fondateur dans quatre cas sur dix. Un tiers des présidents est âgé de plus de 65 ans.

Vers une nouvelle forme de vie associative des retraités

Entre 1999 et 2008, la part de retraités engagés dans la vie associative a progressé, passant de 33 % à 38 %. Plusieurs facteurs explicatifs se conjuguent. Premièrement, le niveau d'éducation s'accroît au fil des générations et influe directement sur la participation associative. Deuxièmement, les nouveaux retraités ont connu les 35 heures qui, pour certains, leur a permis de commencer une autre activité avant la retraite. Enfin, les nouvelles générations de retraités nées dans les années 1940 ont connu dans leur jeunesse des engagements politiques ou syndicaux qui les ont marqués et les ont prédisposés à prendre de nouveaux engagements (Bonvalet, Ogg 2011)ⁱⁱ. Leur meilleur état de santé peut aussi expliquer cette tendance.

Ces jeunes retraités ont été plus actifs. Un retraité sur dix nés entre 1933 et 1938 appartient à une association sportive en 2008, soit la même proportion qu'en 1999 pour la même génération. Il n'y a pas eu de désaffection avec l'âge. Le maintien d'une activité sportive les a préservés d'un déclin physique. Les messages de prévention du vieillissement par l'activité physique et l'attention croissante portée au corps ont contribué à cette évolution. La séparation entre le troisième âge, où l'on s'efforce de « rester jeune » dans son corps et son esprit, et le quatrième âge, où l'on subit plus de restrictions d'activité, se renforce. Ainsi, le clivage entre jeunes retraités qui souhaitent poursuivre une activité non réservée aux seniors et les retraités plus âgés s'accroît au fil des années. Les jeunes retraités cherchent à poursuivre des activités d'« actifs » et s'éloignent des clubs du troisième âge trop stigmatisants d'une vieillesse qu'ils cherchent à repousser. Si en 1999, le plus grand nombre de participants à un club du troisième âge était dans la tranche des 75 à 80 ans, en 2008 c'est le groupe des 80 à 85 ans qui se trouve majoritaire.

Par ailleurs le contexte culturel évolue : les nouvelles générations de retraités sont sollicitées pour d'autres activités que le bénévolat, telles que le cumul emploi-retraite le leur permet. Leur immersion dans le monde de l'internet peut faire évoluer leur sociabilité. Les formes d'engagement collectif qui ont marqué la jeunesse des premiers baby-boomers (mouvement politiques, religieux, organisation de jeunes) ont beaucoup moins influencé ceux nés après les années 60 qui seront les nouveaux retraités dans dix ans. Trouvera-t-on parmi eux autant de bénévoles retraités qui pourront prendre la relève de ceux qui exercent actuellement des responsabilités dans des domaines où la demande sociale sera croissante : encadrer les jeunes, lutter contre l'exclusion, s'occuper des anciens ? Le potentiel est là : les jeunes retraités sont nombreux, en bonne santé, mieux éduqués que leurs aînés. L'enjeu est de les attirer vers les associations qui ont besoin d'eux.

Annexe 1 : Les enquêtes sur la participation à la vie associative.

Trois enquêtes sur la participation à la vie associative ont été conduites entre 2008 et 2010

- L'Insee réalise régulièrement des enquêtes sur les ressources et les conditions de vie (SRCV). Celle de 2008 comportait un volet sur la participation sociale et la vie associative, 10.000 personnes ont été interrogées, dont 2 000 de plus de 60 ans
- L'enquête Handicap-Santé-Ménages a été conduite en 2008 en face à face avec des enquêteurs de l'Insee. Ses thèmes centraux étaient la santé, la dépendance et le handicap. Elle comportait des questions sur les liens familiaux et amicaux (module G) ainsi qu'un module M sur les loisirs avec des questions sur la vie associative : 9 900 retraités ont été interrogés à domicile. Le module M était placé à la fin d'un questionnaire de plus d'une heure, les réponses ont pu être affectées par une lassitude de l'enquêté.
- L'enquête BVA 2010 portait sur 4009 personnes (dont 1255 retraités) interrogées par téléphone. La liste des associations citées dans l'enquête BVA était plus complète que celles de SRCV 2008 et HSM 2008 : il est donc naturel que le taux de participation soit plus élevé dans l'enquête BVA. Si l'on exclut les participations à des associations non mentionnées dans HSM (telles que les associations de quartier ou paroissiales), les taux de participation sont proches de ceux d'HSM et sont présentés dans le tableau ci-dessous .

La présente étude exploite les deux enquêtes HSM 2008 et BVA 2010.

Taux d'adhésion à une association

	SRCV INSEE 2008	Handicap Santé 2008	vie associative 2010 (champ association = celui de HSM)	vie associative 2010
16-24 ans	26	36	28	35
25-39 ans	33	33	36	45
40-59 ans	34	33	38	45
60 -74 ans	37	42	44	53
75 ans et +	28	30	31	41
Ensemble	33	30	37	45